



CfpcBE20210629PV2

**BUREAU EXECUTIF
PROCES-VERBAL N° 2
REUNION DU MARDI 29 JUIN 2021
EN PRESENTIELLE RUE SAINTE-HELENE ET PAR VISIOCONFERENCE**

- Membres présents : Francis AUBERTIN (trésorier général), Bruno GUILLOTIN (vice-président), André LECLERCQ (président), Gilles LECOCQ (vice-président), Thierry MESSINA (secrétaire général), Claude PIARD (chargé de mission publications), Bernard PONCEBLANC (vice-président délégué), Jacqueline ROCHER (secrétaire générale adjointe), Jean VINTZEL (vice-président).
- Invités présents : Gilles CONTER (chargé de mission auprès du président), Bernard MACCARIO (administrateur - Colloque Nice 2021).
- Membres excusés : Laurence MUNOZ (vice-présidente), Bernard SAINT-JEAN (trésorier général adjoint), Edith ZITOUNI (chargée de mission secrétariat général).

Le président ouvre la séance à 15h10.

I. Actualités

I.1. Assemblée générale électorale du CNOSF

Au nom du CFPC, André Leclercq félicite Brigitte Henriques pour sa brillante élection de ce jour à la présidence du CNOSF en lui souhaitant la meilleure réussite possible dans l'exercice de ses fonctions.

La veille au soir s'était déroulée une belle rétrospective des 3 mandats de Denis Masseglia dans une ambiance chaleureuse et festive. L'activité « culture et éducation » a été mise en valeur par notre président.

2. Activités

2.1. Dossier Mécénat de compétences avec le Crédit Mutuel

André Leclercq se réjouit de la signature de la convention de mécénat de compétences entre le Crédit Mutuel - son collaborateur Gilles Conter - et le CFPC. Son contrat (après une prise en compte de remarques des deux parties) prendra effet le 1^{er} juillet prochain pour une durée de 2 ans.

Dans l'attente d'un renfort administratif (voir point 2.2), Gilles Conter exercera un rôle de « tour de contrôle » auprès du président dès son entrée en fonction.

Cette convention donne le départ d'une aventure commune : faire partager dans nos territoires les valeurs chères à Pierre de Coubertin qui font de l'olympisme une culture universelle de la fraternité.

2.2. Renfort administratif

Le Bureau exécutif s'accorde pour prendre toutes les dispositions nécessaires afin d'accueillir au plus vite une personne susceptible d'alléger les tâches administratives du CFPC.

2.3. Evolution du fonctionnement informatique du CFPC

Deux séances de travail « informatique » se sont déroulées au mois de juin avec l'informaticien du CNOSF. Il en ressort la mise en place très prochaine de l'attribution de boîtes électroniques « prenom.nom@coubertin.fr » aux membres du Bureau exécutif, l'organisation possible de réunions en visioconférence par ces derniers et la création d'un espace de travail en commun via l'outil « Teams ».

2.4. Point de situation du dossier « 70^{ème} anniversaire » à Lausanne

Jean Vintzel reste dans l'attente d'un retour du CIO pour la programmation de la cérémonie de récompenses du CFPC lors de notre passage le vendredi 05/11. Par ailleurs - dans l'attente des confirmations en septembre prochain - les intentions de participation s'élèvent autour de 50 personnes.

2.5. Le point sur nos publications

Pour la prochaine Gazette, seuls sont en attente les articles concernant les Cercles régionaux et départementaux ainsi que l'édito du président. Les délais de parution en vue du colloque de Nice seront tenus.

2.6. Colloque de Nice 2021

Petite inquiétude sur le faible nombre d'inscriptions du CFPC. Une relance sera effectuée début juillet et début septembre si nécessaire. Par ailleurs, le réseau des CDOS et des CROS va être activé par l'intermédiaire du président du CDOS 06.

Le président a également pris contact avec le service communication du CNOSF pour une information « Colloque Nice 2021 » dans la prochaine « Lettre du CNOSF » ; laquelle assure une très large diffusion de ses informations. Il se charge par ailleurs d'assurer un même relais auprès des différentes personnalités gravitant autour du CFPC.

Il est précisé que pour cette manifestation - les personnalités qualifiées (Diane de Navacelle, Philippe Brossard, Alain Delamarre, Jean Durry et Michel Rieu) sont assujetties aux mêmes règles de participation que nos administrateurs.

2.7. C.I.P.C.

Dans le cadre d'une réunion « post Assemblée générale », un dossier de présentation des activités du CFPC sera présenté en français et en anglais par notre président le 10 juillet prochain.

2.8. Le point sur nos finances

- La situation financière de l'association est saine et l'investissement financier d'un futur recrutement est d'ores et déjà budgétisé.
- Notre carte bancaire connaît des problèmes récurrents d'utilisation. L'idée d'un transfert de notre compte au Crédit Mutuel suit son chemin. Un rendez-vous sera pris prochainement avec l'agence Crédit Mutuel de l'Avenue des Gobelins (Paris 13).

- A ce jour, les adhésions 2021 sont en légère augmentation par rapport à 2020. Nous enregistrons l'adhésion de fédérations supplémentaires.
- Les différentes demandes de gadgeteries émanant de nos Cercles devront faire l'objet d'une étude particulière. Il en va de même pour nos besoins internes. Ivan Coste-Manière sera sollicité pour entrevoir des possibilités.

3. Retour sur le séminaire du 27/05

- Thème « Cercles régionaux » : Gilles Lecocq organisera une visioconférence le 13 juillet prochain avec comme base de travail les statuts actuels de l'Ile-de-France et de PACA.
- Thème « Cercles départementaux » : état des lieux en cours par Bruno Guillotin avec son groupe de travail. A l'ordre du jour également le renforcement des liens avec le CFPC et la prise en considération des spécificités locales (68, 71, 95).
- Thème « Statuts » : une première démarche « état des lieux » a été également effectuée par Bruno Guillotin auprès des membres de son groupe de travail.
- Thème « Les amis du CFPC » : Une réunion de travail est programmée le samedi 3 juillet prochain.

En marge de ce point 3, Jean Vintzel souhaite la nécessité d'un éclaircissement politique sur la nature juridique des Cercles (Loi 1901/Cercles régionaux ? Pas de loi 1901/Cercles départementaux ? Lien de subordination et relations avec les CDOS et les CROS ? Représentativité statutaire).

André Leclercq souhaite que ces travaux portent leurs premiers fruits afin d'alimenter en « premières orientations » notre Conseil d'administration/Séminaire du 16 septembre prochain.

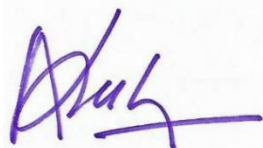
4. Points divers

4.1. Fonctionnement du CFPC pendant l'été

Au-delà des réunions des pilotes des différents groupes de travail (voir point 3), des Bureaux exécutifs restreints seront tenus en fonction de l'actualité.

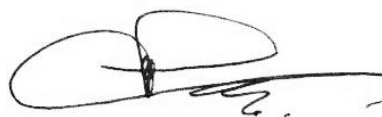
L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 16h45.

Le président,
président de séance



André Leclercq

Le secrétaire général,
secrétaire de séance



Thierry Messina